



République Française

Mairie de Marolles-en-Hurepoix

Département  
de l'Essonne  
----  
Arrondissement  
de Palaiseau  
----  
Canton de  
Brétigny-sur-Orge

**DECISION AUTORISANT LA SIGNATURE D'UN  
CONTRAT DE RESERVATION POUR UN SEJOUR A  
PONT D'OUILLY DU 28 AOÛT AU 1 SEPTEMBRE 2023.**

Le Maire de la Commune de Marolles-en-Hurepoix,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu la délibération n° 04 du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020 déléguant au Maire pour la durée de son mandat certaines attributions, et notamment prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Considérant la proposition de l'association Pont d'Ouilly Loisirs,

**DECIDE**

**Article 1** : de signer avec Pont d'Ouilly Loisirs, un contrat de réservation pour un séjour avec 24 enfants/jeunes et 4 adultes au Gîte de la Potiche du **Lundi 28 Août au Vendredi 01 Septembre 2023.**

**Article 2** : Le coût total de cette prestation est fixé **4 424.40 €** (hébergement, livraison de repas et 4 activités sportives encadrées par enfant).

**Article 3** : Sur demande écrite de la commune, et après accord de l'association Pont d'Ouilly Loisirs, le nombre de participants peut augmenter, les mêmes conditions tarifaires unitaires s'appliquant alors.

**Article 4** : dit que les crédits sont prévus au budget de la commune à l'article 611 « Contrats de prestations de services avec des entreprises ».

**Article 5** : La présente décision sera inscrite au registre des actes de la commune et ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet et à Madame la Trésorière Principale.

Fait à Marolles-en-Hurepoix, le vendredi 20 janvier 2023

Certifié exécutoire, reçu en sous-préfecture, le  
Georges JOUBERT

Le Maire,  
Georges JOUBERT

**Tout courrier devra être adressé à l'attention de Monsieur le Maire**

Hôtel de ville - 1 avenue Charles de Gaulle - 91630 MAROLLES-en-HUREPOIX  
Tél. : 01.69.14.14.40 - Fax. : 01.69.14.14.59 - E.Mail : mairie@marolles-en-hurepoix.fr